



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260605-DEL2026_033-DE

Date de convocation :
29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six
Le vendredi 5 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. LISEMBART Laurent, Maire.

Présents : Laurent LISEMBART, Françoise PARRIAUX, Philippe BOURRÉ, Solange PIEL, Jean-Yves DUCLOS, Alain PRIGENT, Nelly DAVID, François CANCOUET, Stéphanie ARNAUD, Mickaël PRODHOMME, Claire DESLANDES, Ismehen KHELIF, Élodie BONENFANT THEBAULT, Charlotte LE GUIRRIEC, Paul LEDUCQ, Marie-Laure CURMI, Yves-Marie GEFFROY.

Secrétaire de séance : Ismehen KHELIF.

Excusés : Nathalie PERRIN (procuration à Laurent LISEMBART), Hubert MINNITI (procuration à Solange PIEL), Jacqueline CHEVILLON (pouvoir à François CANCOUET), Franck HARDY (procuration à Ismehen KHELIF), Jean-Michel DESMONS (procuration à Françoise PARRIAUX), Anne-Sophie BUDOC (procuration à Philippe BOURRÉ), Yvon DANTEC (procuration à Charlotte LE GUIRRIEC), Vincent CALLETTE (procuration à Jean-Yves DUCLOS), Antoine FOURNEL (procuration à Mickaël PRODHOMME), Cécile GARNIER (procuration à Paul LEDUCQ).

Nombre de conseillers : en exercice : 27 - présents : 17 - votants : 27

2026 – 033 – FINANCES GROUPE SCOLAIRE JACQUES-YVES COUSTEAU – CREDITS SCOLAIRES 2026

Madame Françoise PARRIAUX, 5^{ème} Adjointe en charge de l'enfance, jeunesse et parentalité donne lecture du rapport suivant :

VU l'avis favorable de la commission enfance, jeunesse et parentalité en date du 8 avril 2026 ;
VU l'avis favorable de la commission Finances du 26 mai 2026 ;

Les propositions de crédits pour le groupe scolaire public « Jacques-Yves Cousteau », avec une augmentation de 2% pour suivre l'inflation 2024, pour l'année 2026, sont les suivantes :

CRÉDITS SCOLAIRES - ANNÉE 2026 Nombre d'enfants au 01/09/2025 259 élèves cornusiens 98 maternelles et 161 élémentaires			MONTANT	MODALITES
Article	Libellés			
6067	Livres scolaires	16,31€/élémentaire	2 625,91€	payable au fournisseur sur la base de l'effectif au 1 ^{er} septembre 2025.
	Matériel didactique	12,76 €/ maternelle	1 250,48 €	
	Fournitures scolaires diverses	34,51 € par élève	8 938,09 €	



6247 + 6288	Piscine : (activité + transport + maître nageur)		variable selon planning et facturation établis par le syndicat de piscine	
subvention USEP (scolaires)			MONTANT	MODALITES
657364	Souplesse de fonctionnement, petites acquisitions, Noël, sorties, voyages	25,81 € par élève	6 684,79 €	Payable à l'USEP

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions d'attributions ci-dessus,
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2026,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré en séance le 5 juin 2026

La secrétaire de séance,
Ismehen KHELIF

Le Maire,
Laurent LISEMBART

